

## Vingt-neuvièmes réunions de la CCAMLR

Soumis par admin le jeu, 16/02/2012 - 11:45am

vendredi, 16 juillet 2010

COMM CIRC 10/75

SC CIRC 10/41

Response Due Date(s):

- [English](#)
- [Español](#)
- [Français](#)



## À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

**COMM CIRC 10/75**  
**SC CIRC 10/41**

Hobart, le 16 juillet 2010

### Vingt-neuvièmes réunions de la CCAMLR

Conformément au Règlement intérieur, les Membres sont invités à assister aux vingt-neuvièmes réunions de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique et du Comité scientifique qui se tiendront à Hobart, en Australie, du 25 octobre au 5 novembre 2010.

Les réunions auront lieu au siège de la CCAMLR, situé au 181 Macquarie Street, Hobart.

Une réunion préparatoire, réservée aux chefs de délégations, est prévue le dimanche 24 octobre à 16h00. Cette réunion sera suivie d'une session réservée aux représentants au Comité scientifique.

Il est rappelé aux Membres qu'ils sont tenus de communiquer au secrétariat avant la réunion, le nom de leurs représentants, de leurs représentants suppléants et de leurs conseillers. Toutes les notifications devront être adressées par le contact officiel pour la Commission.

L'attention des Membres est attirée sur le fait que, afin de faciliter l'obtention des visas, les contacts officiels pour la Commission ou le Comité scientifique doivent fournir au secrétariat une fiche d'informations personnelles pour chaque personne désignée pour assister à la réunion. Cette fiche doit être soumise au moins deux mois avant la date de départ prévue. Le formulaire et les nouvelles instructions relatives à la délivrance du visa australien ont été distribués aux Membres dans la circulaire COMM CIRC 10/59-SC CIRC 10/32. Ces informations sont également consultables sur le site Web de la CCAMLR, sur les pages réservées aux Membres de la Commission et du Comité scientifique.

Une Note d'information concernant, entre autres, le lieu de réunion, l'inscription, les documents de réunion, l'organisation du voyage et l'hébergement est également disponible sur le site Web.

### Ordres du jour

Les versions préliminaire et préliminaire annotée de l'ordre du jour de la Commission et les versions préliminaire et préliminaire annotée de l'ordre du jour du Comité scientifique ont respectivement été rédigées en vertu de la Règle 15 du Règlement intérieur de la Commission et de la Règle 5 du Règlement intérieur du Comité scientifique.

Aux termes de la Règle 16 du Règlement intérieur de la Commission et de la Règle 6 du Règlement intérieur du Comité scientifique, les propositions visant à porter de nouvelles questions à l'ordre du jour provisoire doivent parvenir au secrétariat, accompagnées de notes explicatives, au moins 65 jours avant la réunion, soit au plus tard le 21 août 2010.

### **Observateurs**

Conformément aux paragraphes 19.1 à 19.4 de CCAMLR-XXVIII et à la COMM CIRC 10/48, des invitations à assister à la XXIX<sup>e</sup> CCAMLR en tant qu'observateurs ont été adressées aux États adhérents, aux Parties non contractantes et aux organisations internationales.

### **Soumission des documents de réunion**

L'attention des Membres est attirée sur les directives et les dates limites de soumission des documents de la Commission et du Comité scientifique.

### **Inscription en ligne et distribution des documents de réunion**

L'inscription en ligne est dorénavant possible. Les participants qui ne souhaitent pas recevoir de copies papier des documents de réunion peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au 15 octobre 2010. Cependant, s'ils désirent obtenir des documents papier sur le lieu de réunion, les participants doivent s'inscrire en ligne au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Pour de plus amples renseignements, se référer au point 3 de la Note d'information.

Les Membres noteront que l'inscription en ligne ne constitue pas une notification officielle d'intention d'assister aux réunions, et qu'ils sont quand même tenus de communiquer au secrétariat, avant la réunion, le nom de leurs représentants, de leurs représentants suppléants et de leurs conseillers. L'inscription en ligne d'un participant ne sera traitée que si une notification officielle de son intention d'assister aux réunions est reçue de la part du Membre concerné. Les Membres noteront par ailleurs que les participants qui s'inscrivent en ligne doivent également soumettre la fiche d'informations personnelles mentionnée ci-dessus s'ils sont soumis au visa d'entrée en Australie.

Pour les participants qui ne se seront pas inscrits en ligne, l'inscription sera possible sur le lieu de réunion. Les documents de réunion ne seront pas disponibles immédiatement sur papier, mais si nécessaire, ils seront fournis dans la limite du temps disponible.

### **Calendrier des réunions**

Conformément à la demande de la Commission en 2003 (CCAMLR-XXII, paragraphe 6.12 v)), un projet de calendrier des réunions de cette année de la Commission, du Comité scientifique, du SCIC et du SCAF, a été établi. Il convient de noter que, comme il est fondé sur celui de l'année dernière, il risque d'être modifié avant l'ouverture de la réunion.

Andrew Wright  
Secrétaire exécutif